

Master | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |
RNCP 39264

Master Théâtre - Parcours Production et accompagnement du spectacle vivant (M_TH_PASV)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Le programme du Master Théâtre | Production et accompagnement du spectacle vivant forme les étudiant.e.s à accompagner d'une part la production et les tournées de spectacles, d'autre part les projets de développement des publics sur un territoire par des actions de médiation et la communication. Ceci dans le respect des contraintes budgétaires, techniques et réglementaires selon une logique de construction de partenariats créatifs.

L'emploi du temps permet une formation en alternance sur l'ensemble des deux années universitaires. Elle constitue une voie optimale pour une réelle professionnalisation des étudiant.e.s par une confrontation régulière des enseignements universitaires (468 h en M1, 433 h en M2) et des problématiques rencontrées dans leurs missions en entreprise.

► Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques des différents acteurs de la création, la complexité d'une situation pour proposer des solutions adaptées
- Evaluer les conditions techniques, artistiques et financières de réalisation et de diffusion d'un projet de création
- Acquérir un discernement artistique par la consolidation d'une culture théâtrale de haut niveau
- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif efficace dans les domaines de la production, du développement des publics, de l'éducation artistique
- Concevoir divers supports et outils adaptés aux publics visés dans un plan de communication
- Convaincre et persuader les différents partenaires (financiers, distribution, publics, presse)
- Utiliser à bon escient ses compétences linguistiques et ses connaissances des contextes culturels à l'étranger

► Métiers visés

Les métiers visés concernent ceux qui accompagnent la création artistique dans des compagnies, des bureaux de production, des festivals ou des établissements culturels du spectacle vivant, notamment dans les entreprises subventionnées, sans exclusivité toutefois.

- Chargé de production

- Administrateur de tournée
- Chargé de relations avec les publics
- Administrateur de compagnie ou de structure
- Chargé de communication

Certains diplômés peuvent également évoluer vers l'entrepreneuriat artistique.

► Rythme d'alternance

Cours concentrés les lundis toute la journée et les vendredis après-midi sur 36 semaines, avec quelques exceptions (stage de gestion budgétaire la dernière semaine d'octobre ; cours plus intensifs dans les trois premières semaines de septembre). Présence en entreprise pendant trois jours environ pendant les semaines de cours, à plein temps autrement.

► Dates de la formation et volume horaire

1 ère année : 08/09/2025 > 17/09/2027 (468 heures)
2 ème année : 01/09/2025 > 18/09/2026 (433 heures)
Durée : 2 ans
Nombre d'heures : 901h

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

UFR Arts et Médias

8, avenue de Saint-Mandé

75012 - Paris



Journées Portes ouvertes

Le 08/02/2025

► Siège Établissement

Université Sorbonne Nouvelle

8, avenue de Saint-Mandé

75012 - Paris



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Une maîtrise de l'expression française (écrite et orale) est exigée ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais (écrit et oral) et une pratique des logiciels Word et Excel.

Les étudiants doivent valider un master 1 en études théâtrales ou dans un domaine proche (arts du spectacle, lettres, sciences humaines, sciences sociales) avec mention bien.

Les candidats doivent témoigner de l'acquisition de compétences professionnelles nécessaires au recrutement de missions en alternance et d'une maturation de leur culture artistique, économique, historique et sociologique.

Une procédure de VAPP peut être envisagée pour des candidats en reprise d'études.

► Modalités de candidature

Les dossiers de candidature doivent inclure un CV détaillé en lien avec la formation, une lettre de motivation, une note d'une page sur le projet professionnel, un résumé du mémoire de M1 en 2 pages, une critique dramatique d'un spectacle de la saison en 5000 caractères ou l'analyse d'une action artistique territorialisée en 10 000 caractères, un relevé des notes du M1 et une copie des diplômes avec la mention (licence, M1 si déjà obtenu).

Une audition des candidats admissibles après examen du dossier est organisée. A la suite de cet entretien et après la présence à une journée d'informations sur la formation proposée et les modalités de l'alternance, l'admission définitive a lieu.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Naïma ANDEVE

contact@formasup-paris.com

Corinne MAIN

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

URRUTIAGUER Daniel

daniel.urrutiaguer@sorbonne-nouvelle.fr

07 76 69 61 21

PROGRAMME

► Code RNCP 39264

► Direction et équipe pédagogique

Direction de la formation:

Daniel Urrutiaguer, professeur des universités

Titulaires:

Marco Consolini, professeur des universités

Julia Gros de Gasquet, maître de conférences HDR

Professionnels associés:

Claire Dupont, directrice du bureau Prémisses Production puis directrice du Théâtre de la Bastille à partir du 1/02/2023

Anne Goalard, conseillère artistique et projets européens

Chargés de cours professionnels

Olivia Barron, dramaturge

Camille Delmas, consultante Les Forces Musicales, Orchestre de Chambre de Paris

Fabienne Maître, enseignante à Parsons Paris

Jean-Baptiste Moreno, directeur adjoint des Plateaux Sauvages

Séverine Nativel, directrice de production

Delphine Presles, graphiste indépendante

Isabel Simoni, consultante en charge de l'organisation d'Epigo Paris

Manon Témines, chargée de communication RCI de Seine-Saint-Denis puis CCN Le Havre à partir du 3/02/2023

► Contenus des enseignements

La formation universitaire est adossée à la recherche et permet l'acquisition intensive et transdisciplinaire de connaissances spécifiques dans le champ de l'économie, du droit, de la communication, des politiques du théâtre, ainsi qu'un perfectionnement en anglais (cours spécialisés). Elle vise aussi au développement personnel à travers les rencontres avec les professionnels, l'organisation d'un événement culturel, le Scénoscope, l'atelier d'écriture sur le plateau, la rédaction du mémoire.

	Volume horaire session - 1 année 1 ▼	Volume horaire session - 1 année 2 ▼
Programme détaillé de la formation		
Mention Théâtre	60h	
Culture générale	156h	48h
Professionalisantes	159h	68h
Méthodologies et Professionnalisation	83h	158h
Evaluations	10h	3h
Parcours Théâtre en création		24h
Professionalisantes obligatoires		87h
Professionalisante au choix		45h

► Modalités pédagogiques

- Pédagogie active qui imbrique les savoirs et savoir-faire dispensés par des universitaires et des professionnels avec les expériences des apprentis dans leurs missions confiées en entreprise
 - Développement d'une réflexion théorique et empirique en lien avec l'appropriation d'une méthodologie de travail adaptée aux configurations organisationnelles des entreprises du spectacle vivant
 - Exposés individuels ou en groupe, suivis de débats sur les questions problématisées, pour favoriser l'appropriation de connaissances
 - Travail sur des exercices pratiques
- Chaque promotion est invitée à concevoir, produire, organiser, communiquer et partager un

événement artistique et culturel, le Scénoscope qui inclue la présentation d'un projet de création des étudiants du Master 2 « Théâtre en création », en partenariat avec la structure qui la parraine.

Rédaction d'un rapport d'apprentissage et d'un mémoire centré sur une problématisation autour de pratiques professionnelles vécues ou observées.

► Contrôle des connaissances

En cohérence avec la pédagogie, les évaluations mobilisent les apprentissages effectués sur la base et articule des notes individuelles (dont le mémoire lié à l'apprentissage) et des notes collectives liées aux travaux en groupe (dont le Scénoscope).

L'évaluation de l'expérience d'apprentissage s'appuie sur les avis du maître d'alternance et la capacité de l'étudiant à analyser dans son rapport les compétences préexistantes, développées au cours des missions confiées ou à acquérir.

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche délivré par l'Université Sorbonne Nouvelle

COMPÉTENCES

- Accompagnement du développement du projet artistique et culturel de la direction d'un établissement culturel ou d'une compagnie sur les plans institutionnel, budgétaire, juridique et relationnel
- Prospection auprès des réseaux nationaux et internationaux de production et de diffusion
- Montage budgétaire et administratif de la production de spectacles
- Mise en oeuvre des tournées de spectacle
- Conception et mise en oeuvre des actions de médiation artistique pour créer, entretenir et améliorer les liens entre les établissements culturels et les publics
- Participation à la mise en oeuvre de la stratégie de communication de l'entreprise en direction des différents types de publics
- Appréciation de la qualité des spectacles et de l'horizon d'attentes des spectateurs
- Conception des actions d'accompagnement à la médiatisation et à la valorisation des spectacles
- Conseil dans la sélection des projets artistiques

► Culture artistique

- Acquérir un discernement artistique par la maîtrise d'une très bonne culture théâtrale, la capacité à une lecture critique, la fréquentation intense de spectacles.
 - Connaître les processus des écritures contemporaines.
- Repérer les talents artistiques et anticiper le goût des publics.
- S'informer de l'évolution du tissu théâtral dans sa diversité.
- Maîtriser les modèles artistiques et culturels en histoire et théorie des arts.

► Capacité de décisions adaptées au secteur

- Développer une capacité d'écoute pour comprendre les problématiques des différents acteurs de la création et travailler en équipe.
- Savoir prendre des initiatives et décider rapidement en ayant évalué les risques. Savoir déléguer les tâches entre équipes administrative, technique et partenaires afin d'organiser un événement culturel.
- Concilier les contraintes économiques et artistiques. Maîtriser l'anglais, si possible d'autres langues étrangères

► Capacités budgétaires

- Construire des budgets prévisionnels de production et d'exploitation d'un spectacle, dans le respect des règles comptables, sociales et fiscales.
- Projeter des « scénarios » d'évolution budgétaire. S'adapter aux différents formats de présentation des comptes, exigés par les tutelles publiques ou organismes d'aide.
- Lier plan de trésorerie, compte de résultat et bilan de la structure.

► Les rapports aux publics

- Concevoir des contenus et supports adaptés (forme, style, langage...) aux publics visés par la structure pour les actions artistiques ou pédagogiques originales.
- Savoir exploiter un logiciel de billetterie. Connaître l'histoire des politiques du théâtre.
- Connaître les techniques du marketing. Rédiger des textes destinés à présenter les démarches de création.

► Relations contractuelles

- Rédiger ou négocier un contrat de cession de droit de représentation ou de coréalisation, de travail, de coproduction, d'assurance, de prestation de services.
- Participer à la couverture logistique des projets de spectacle.
- Connaître les modes de régulation économique et juridique des activités du spectacle vivant.

► Les outils de la communication

- Maîtriser les techniques de l'information et de la communication afin de les intégrer dans un plan de communication. Maîtriser les techniques de recherche des informations pour leur traitement et leur classement.
- Connaître les techniques d'élaboration d'un cahier des charges en planifiant les actions. Participer à la coordination de la chaîne graphique pour éditer et diffuser des documents.
- Connaître les technologies de communication multimédia. Connaître la gestion et la publication assistée par ordinateur. Entretenir et développer un réseau de relais, des partenariats et les relations avec la presse.